

MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD

RAPPORT DE LA CONSULTATION ÉCRITE ET MESURES D'ATTÉNUATIONS

PROJET D'ÉLEVAGE DE PORCIN

Les Élevages Durham S.E.N.C.
481, Route 116 Est
Durham-Sud, Qc, J0H 2C0

En vertu de l'Arrêté numéro 2020-074 du Ministre de la Santé et des Services Sociaux en date du 2 octobre 2020, l'assemblée de consultation publique a été remplacée par une consultation écrite de 15 jours qui s'est tenu du 17 février au 4 mars 2021.

ENTENDU la résolution no 2021-02-32 de l'assemblée du conseil municipal du 1^{er} Février 2021;

ENTENDU l'Avis public du 17 Février 2021;

Les personnes intéressées par le projet d'élevage porcin ont été en mesure de consulter tous les documents déposés à la municipalité par le demandeur du projet, à partir du site web de la municipalité de Durham-Sud et ce, du 17 Février au 4 Mars 2021.

Toutes les personnes pouvaient transmettre leurs questions et commentaires par écrit, lettres ou courriels à la municipalité de Durham-Sud, du 17 Février au 4 mars 2021.

Pendant cette période, du 17 Février au 4 Mars 2021, 8 personnes ont fait parvenir des commentaires et des questions à la municipalité.

Les commentaires et les questions ont été transmis au consultant du demandeur et aux instances gouvernementales afin qu'ils puissent être en mesure d'y répondre. Les questions et les réponses font partie du présent rapport et sont accessibles au public.

Beaucoup de questions sont en lien avec les risques d'odeur reliés à ce type de projet.

En conséquence, le comité propose que la municipalité demande que l'installation de haies brise-vent soit implantée du côté Est et du côté Ouest des bâtiments d'élevage en respectant les recommandations présentées dans le document «Écrans brise-vent et réduction des odeurs», document réalisé par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le comité : François Laflamme, conseiller
Louis Manseau, conseiller
Michel Noël, maire

6 Avril 2021